

Introduction

Le 1^{er} novembre 1984, le gouvernement du Canada créait le poste de coordonnateur canadien des secours d'urgence aux victimes de la famine en Afrique. On lui donnait pour mandat d'évaluer les situations d'urgence créées par la famine en Afrique, de travailler avec les organismes bénévoles à assurer l'acheminement des secours d'urgence du Canada vers les régions désignées et de recommander au gouvernement les actions concrètes à entreprendre pour répondre autant que possible à la crise. J'ai accepté ce mandat et j'ai déposé le 14 mars 1985 un premier rapport faisant état de nos activités.

Ce premier rapport mettait l'accent sur la famine elle-même et sur les besoins les plus urgents de dizaines de millions d'Africains. Comme je le constatais, nous avions à l'époque à peine le temps d'évaluer la situation dans les régions de l'Afrique les plus touchées par la sécheresse et nous en avions encore moins pour dégager les répercussions à long terme de cette crise.

Mon rapport fut soumis par le gouvernement au Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des communes qui, dans un document subséquent, souligna à son tour le fait que la famine était loin d'être enrayée, insistant sur l'importance qu'il y avait d'attaquer les problèmes, au-delà de la crise, à leurs racines les plus profondes. C'est ainsi que le Comité permanent recommanda au gouvernement de prolonger mon mandat d'une année. L'honorable Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, décidait de donner suite à cette recommandation et fixait le 31 mars 1986 comme date d'échéance.

Ces dix mois de mandat supplémentaire nous ont permis, à moi et à mes collaborateurs, de consacrer l'essentiel de nos énergies à la réalisation des tâches suivantes :

1. l'identification plus précise des besoins africains les plus urgents, la coordination plus poussée de l'ensemble des efforts canadiens et la gestion d'un fonds spécial de redressement;
2. la poursuite de l'effort d'information des Canadiens au sujet de la crise africaine, en les encourageant à participer à sa solution et
3. l'information constante du gouvernement canadien, à la fois quant à la réponse du pays à la crise africaine et quant à l'état de l'opinion publique à ce sujet.

Le présent rapport de fin de mandat s'articule donc autour de ces trois axes principaux de nos activités. Il fait le point sur l'état de la famine à ce jour, telle que nous la percevons comme Canadiens; il traite ensuite de la réponse de l'Afrique elle-même et, en troisième lieu, de celle de l'ensemble de la communauté internationale. Il décrit aussi la remarquable participation des citoyens canadiens, qui continuent à offrir à l'Afrique une aide immédiate et incessante. Ce rapport sera suivi de deux autres documents, le premier consacré aux résultats et à l'analyse d'un sondage national visant à cerner l'attitude canadienne par rapport à l'Afrique, le second portant essentiellement sur « Forum Afrique », une initiative destinée à favoriser la discussion collective du problème de la famine, à encourager les initiatives des citoyens et des organismes, dans toutes les régions du pays, et à inciter les Canadiens à s'associer de plus près au processus décisionnel de leur gouvernement sur ces questions.